

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation biochimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MB472 Projet entrepreneurial			
Code	TEMB1M72	Caractère	Optionnel
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le projet professionnel en gestion est un projet de groupe, transversal et intégrateur des différents éléments de formation du programme de bachelier, axé sur le développement d'un projet d'entreprise (création d'une nouvelle entreprise, reprise d'une entreprise existante, projet d'exportation, de développement d'une nouvelle activité au sein d'une entreprise existante, etc.). La finalité du projet est la création d'un business plan. Ce projet ne doit pas obligatoirement être un projet dans le secteur marchand ; un projet culturel ou d'économie sociale peut servir d'objet, mais il doit être clairement positionné dans un contexte économique qui assure sa viabilité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels.
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
 - 2.2 S'autoévaluer
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Mener et accompagner une équipe
 - 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
- Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
 - 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
 - 3.4 Exercer un esprit critique
 - 3.5 Effectuer des choix appropriés
- Compétence 4 **Innover, concevoir ou améliorer un système**
 - 4.3 Elaborer des procédures et des dispositifs
- Compétence 5 **Gérer les systèmes complexes, les ressources techniques et financières**
 - 5.1 Estimer les coûts, la rentabilité d'un projet, établir un budget
 - 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens

- 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
- Compétence 6 **Utiliser des procédures, des outils spécifiques aux sciences et techniques**
- 6.2 Effectuer des tests, des contrôles, des mesures, des réglages
- 6.3 Exécuter des tâches pratiques nécessaires à la réalisation d'un projet

Acquis d'apprentissage visés

A la fin du cours, les étudiants seront capables de :

-
- Développer une idée créative ;
-
- De la matérialiser au travers d'un plan d'affaires ;
-
- De gérer la concrétisation du projet au sein d'un groupe ;
-
- De communiquer les étapes de réalisation du projet suivant des schémas pré-définis par l'enseignant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEMB1M72A Projet entrepreneurial

60 h / 5 C

Contenu

Ce cours poursuit principalement trois objectifs :

- Sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprise en général, et plus spécifiquement, à l'entrepreneuriat comme choix potentiel de projet professionnel ;
- Réaliser, en équipes, un projet intégrateur des différentes disciplines du programme de bachelier en gestion ;
- Confronter les étudiants au monde de l'entreprise et, plus particulièrement, au point de vue de professionnels sur un projet intégralement montés par eux.

Plus spécifiquement, ce cours est axé sur le développement d'un projet d'entreprise (création d'une nouvelle entreprise, reprise d'une entreprise existante, projet d'exportation, de développement d'une nouvelle activité au sein d'une entreprise existante, etc.).

Ce projet ne doit pas obligatoirement être un projet dans le secteur marchand ; un projet culturel ou d'économie sociale est tout aussi pertinent, mais il doit être clairement positionné dans un contexte économique qui assure sa viabilité.

Démarches d'apprentissage

Le cours s'articule autour de (i) séances de cours où le présentiel est important puisque ces séances de cours permettent de doter l'étudiant de tous les outils nécessaires au développement d'un projet entrepreneurial et de rencontrer des experts et mentors, et (ii) d'un travail de testing d'un projet entrepreneurial fictif à accomplir en groupe-projet. Cette méthode (pédagogie par projet) permet de développer des connaissances entrepreneuriales, mais aussi les savoir être et comportements entrepreneuriaux en équipe, ainsi que les réalités de terrain de l'entrepreneuriat.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Osterwaler, A, Pigneur, Y., Bernarda, G., Smith, A. (2015), La méthode Value Proposition Design, Pearson France.

Racquez, S. (2014), Business model creation. Le guide pratique du créateur d'entreprise, Editions Edi.pro : Liège.

Ries, E. (2012), Lean Startup. Adoptez l'innovation continue, Pearson France

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Remarque préliminaire

Pour pouvoir valider le cours, les étudiants doivent avoir développé, en groupe de 5 étudiants, un projet entrepreneurial documenté à travers un journal du projet.

Evaluation continue

La note d'évaluation continue est attribuée par le titulaire du cours sur base du travail réalisé durant l'année sur le projet, mais aussi des retours transmis par l'assistant-référent et par le mentor du groupe

Note de groupe

Pondération : 25 % de la note

Examen hors session d'examen (mai)

Journal du projet entrepreneurial

A réaliser en groupe et à rendre une semaine avant la présentation orale du projet

Pondération : 25% de la note

Modalités session de septembre : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique

a. Examen oral : pitch du projet

A réaliser en groupe en mai

Pondération : 25% de la note

Modalités session de septembre : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique

b. Rapport critique individuel

A réaliser individuellement et à rendre pour fin mai: l'étudiant décrit et autoévalue sa participation au travail du groupe et réfléchit à ce que lui a apporté le cours.

Pondération : 25% de la note

Modalités session de septembre : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Si cette AA devait se donner en distanciel, les modalités d'évaluations pourraient être modifiées.

En fonction de l'évolution de la pandémie liée au COVID-19, dans le respect des recommandations décidées par les Autorités compétentes, les activités alterneront, au besoin, entre du présentiel et/ou du distanciel.

Si la situation sanitaire l'exige, une évaluation équivalente en mode distanciel sera envisagée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).